



Transport de marchandises

VERS UNE LOGISTIQUE SOBRE ET DURABLE : OPTIMISER, MUTUALISER ET DECARBONER LE TRANSPORT DE MARCHANDISES

Les chiffres clés du territoire

- ❖ Le transport est le 1^{er} secteur en termes d'émissions régionales, dont environ 40% dues au fret
- ❖ 96% du fret est routier
- ❖ 4% du fret est ferroviaire (9% au niveau national), pour 65% des produits agricoles et 25% des granulats
- ❖ Augmentation du fret ferroviaire de 8% entre 2014 et 2021
- ❖ 2.06m2/hab d'entrepôt (1,26 au niveau national)

Des exemples de dynamiques à l'œuvre en région

148 chartes de progrès « objectif CO2 » signées par les entreprises de transports, pour 14 millions de litres de carburant économisés Depuis 2009, 92 entreprises engagées, soit 148 chartes de progrès « objectif CO2 » signées

Démarrage en 2024 du projet d'extension de construction du chantier de transport combiné à Fleury-les-Aubrais
Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour la régénération d'installations terminales embranchées

FEUILLE DE ROUTE POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES

#1 Développer l'activité de fret ferroviaire en facilitant l'utilisation des embranchements existants et en accompagnant le transport combiné

Défis à relever



Le **transport combiné (rail-route)** représente une **alternative clé** pour réduire les émissions de CO2 en combinant l'efficacité du ferroviaire sur longue distance et la flexibilité routière sur le dernier kilomètre. Actuellement, la région dispose de **deux chantiers de transport combiné** à Vierzon et à Tours, complétés par un projet à Orléans.

Pourquoi ce défi en Centre-Val de Loire ?



La régénération, la création et l'extension d'**installations terminales embranchées (ITE)**, sont essentielles pour relier les sites logistiques et industriels aux réseaux ferroviaires.

Des actions sont possibles pour favoriser le report modal vers le ferroviaire.

#2 Décarboner le fret routier, en favorisant les véhicules à motorisation alternative, et le maillage et la cohérence des solutions de recharge

Le **fret routier en Centre-Val de Loire repose quasi exclusivement sur le diesel**, avec 99% des poids lourds et 95% des véhicules utilitaires légers (VUL) immatriculés utilisant cette motorisation.

Les entreprises et collectivités ont désormais la possibilité d'approvisionner leurs flottes en carburants alternatifs (électricité, bioGNV...). Toutefois, le **manque de mutualisation des infrastructures** et la **dispersion des stations de recharge** compliquent le développement de motorisations alternatives à l'échelle régionale.

Des actions sont possibles pour les entreprises pour développer des usages de carburants alternatifs, en parallèle d'un maillage cohérent du territoire en stations d'avitaillement.

#3 Favoriser la sobriété logistique, en priorisant et optimisant les implantations existantes et avec une attention particulière à la logistique urbaine durable

La sobriété logistique, **combinant optimisation des implantations existantes et développement de la logistique urbaine durable** est essentielle pour répondre aux objectifs de transition écologique en Centre-Val de Loire.

Les entreprises de transport de la région ont intensifié leurs efforts pour réduire leur empreinte carbone notamment grâce à la mutualisation des flux logistiques permettant une réduction de 7 à 10% des émissions de CO2 et l'optimisation du coefficient de chargement de l'ordre de 7 à 14%.

Des actions sont possibles pour réduire les besoins de transports de marchandises et promouvoir les démarches d'optimisation.

Défi #1: Développer l'activité de fret ferroviaire en facilitant l'utilisation des embranchements existants et en accompagnant le transport combiné

Actions d'accompagnement

Développer et soutenir de nouveaux projets de fret ferroviaire

Accompagner le développement du transport combiné

Poursuivre les investissements en matière de régénérations et de fiabilisation (circulations) du réseau de fret ferroviaire existant

Étudier la réouverture des lignes : Loches - Buzançais, Orgères - Fains la Folie

Cartographier les sites logistiques et industriels ainsi que l'ensemble des infrastructures ferroviaires et en particulier les installations terminales embranchées et les lignes capillaires (en précisant leur état et leur capacité) pour inciter les entreprises à les utiliser

Poursuivre les échanges sur l'opportunité de mettre en place un Club de Chargeurs (fret ferroviaire et fret décarboné)

Porteurs d'actions : Conseil régional, SNCF, Etat (DREAL)

Exemples d'actions de territoire*

Adapter et mobiliser du foncier pour déployer des plateformes de transport combiné

Faciliter l'implantation des sites logistiques et industriels à proximité des axes ferroviaires et fluviaux, en intégrant ce point dans les discussions SCOT et PLU à venir

Acteurs potentiels : Collectivités...

Défi #2: Décarboner le fret routier, en favorisant les véhicules à motorisation alternative, et le maillage et la cohérence des solutions de recharge

Actions d'accompagnement

Promouvoir le programme Engagement Volontaire pour l'Environnement (EVE)

Porteur d'actions : Etat (DREAL, Ademe)

Exemples d'actions de territoire*

Renforcer le maillage des solutions de recharge en énergies alternatives et soutenir l'infrastructure d'avitaillement en carburants alternatifs (hydrogène, GNV...)

Aider l'acquisition de véhicules professionnels à motorisation alternative

Faciliter la mutualisation de l'avitaillement décarboné pour les entreprises/administrations

Electrifier la flotte de véhicules utilitaires (de la collectivité, administration, entreprise) et s'équiper d'infrastructures de recharge

Avantager les véhicules à faibles émissions, par ex. accès privilégié à certaines zones, gratuité de stationnement

Acteurs potentiels : Collectivités, syndicats d'électricité, sociétés concessionnaires d'autoroute, employeurs...

TRANSPORT DE MARCHANDISES

Défi #3: Favoriser la sobriété logistique, en priorisant et optimisant les implantations existantes et avec une attention particulière à la logistique urbaine durable

Actions d'accompagnement

Promouvoir le programme Engagement Volontaire pour l'Environnement (EVE) des acteurs de la chaîne logistique

Soutenir les études d'évolution des procédés d'entreprises visant à réduire le besoin de transport de marchandises via le CAP Transition écologique et le dispositif FRET21

Porteurs d'actions : Etat (DREAL, Ademe), Conseil régional

Exemples d'actions de territoire*

Intégrer dans les marchés publics des clauses incitatives pour une logistique durable

Identifier les besoins, objectifs et potentialités pour des espaces logistiques urbains (ELU) en concertation avec les acteurs économiques

Intégrer un volet « Transport de Marchandises en Ville (TMV) » au plan de mobilités, utiliser la réglementation (par ex. horaires de livraison)

Freiner l'éloignement des dépôts logistiques en périphérie des villes grâce à la réutilisation de foncier délaissé ou déjà dédié, en préservant du foncier à travers des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ou à travers des règlements fixant des ratios logistiques

Mobiliser du foncier logistique à proximité des centres de consommation pour diminuer les distances de livraison

Optimiser le remplissage des camions et les circuits logistiques par la mutualisation, l'application de bonnes pratiques et l'utilisation des nouvelles technologies (dont l'intelligence artificielle)

Développer la logistique urbaine décarbonée du dernier km

Développer l'infrastructure et aider le développement de la cyclo logistique (ex. aires de livraison dédiées aux vélos cargos...)

Sensibiliser le citoyen aux concepts de circuits courts, à leurs coûts d'exploitation et environnementaux

Acteurs potentiels : Collectivités, entreprises de transport...